Antony Terre Citoyenne
Ensemble,osons
la transition écologique,
la justice sociale,
la démocratie

À l'attention de M. FULGENCE, Directeur Académique,

Antony, le 10 février 2025,

Monsieur le Directeur Académique,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation actuelle de la circonscription d'Antony, particulièrement en ce qui concerne le projet de carte scolaire 1er degré et le nouveau dispositif EAP.

À ce jour, le projet que vous proposez prévoit la fermeture de 9 classes et l'ouverture de 2 classes. Donc un solde négatif de 7 classes à la rentrée prochaine.

Par exemple, la fusion des écoles maternelle et élémentaire La Fontaine en une école primaire s'accompagnerait d'une fermeture de classe de Grande Section qui semble difficilement justifiable au regard des prévisions d'effectifs.

Il convient de souligner que les écoles de la ville sont globalement très impactées par les projets de suppressions de classes, bien qu'aucune baisse démographique significative ne nous a été signalée.

Dans ce contexte, nous vous demandons de réexaminer votre projet de carte scolaire pour éviter l'hémorragie des moyens accordés aux écoles d'Antony.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la mise en place du dispositif des Écoles à Attention Particulière (EAP).

Suite à la sortie du collège Anne Frank du dispositif d'Éducation Prioritaire, l'école Anatole France avait bénéficié d'une Convention Académique de Priorité Éducative (CAPE), en raison de son statut d'« école orpheline[1] », de la grande fragilité du quartier du Noyer-Doré, ainsi que des besoins spécifiques des nombreux élèves qui nécessitent une attention particulière.

Il s'agit des élèves nécessitant une prise en charge par le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Il s'agit aussi des élèves suivis en cellules de veille de l'équipe de Réussite éducative, en lien avec le Contrat Engagement Quartiers 2030.

Il s'agit plus généralement des nombreux enfants ayant des retards de langage et / ou une langue maternelle autre que le français, ce qui rend plus difficile la réussite dans les apprentissages scolaires.

À l'analyse des Indicateurs de Positionnement Socio-éducatifs (IPS) 2023-2024 des écoles élémentaires des Hauts-de-Seine, nous constatons que les écoles Anatole France et Noyer Doré font partie d'un groupe restreint d'écoles du département qui, malgré un IPS défavorable et une absence de Réseau d'éducation prioritaire (REP/REP+), ne bénéficieraient pas, dans le cadre de votre projet, du dispositif EAP, comme le montre le tableau ci-joint.

Au regard de ces éléments, nous vous proposons d'intégrer les écoles primaires Anatole France et Noyer Doré d'Antony dans le dispositif des Écoles à Attention Particulière.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos salutations respectueuses.

David Mauger
président du groupe municipal Antony Terre Citoyenne



1 L'école Anatole France avait fait l'objet d'un reportage de France Culture https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/grand-reportage/les-orphelins-de-l-education-prioritaire-9417115